

Règlement Challenge « Elgar Xut »

Général

Les participants s'engagent à respecter les règlements sportifs et le règlement spécifique de chaque épreuve du challenge. Le non-respect des règles instituées par l'organisateur de chaque épreuve entraînera automatiquement le déclassement du coureur sur l'épreuve concernée.

Organisation

L'association AS Ascaïn Elgarrekin Athlétisme et Hergarai Bizi organisent le challenge « Elgar Xut ». Cette épreuve se déroule sur deux manches distinctes par leur parcours et leur date.

- La première manche se déroulera le Samedi 02 Mai 2020 à Ascaïn (64) départ 13h30
- La seconde manche se déroulera le Vendredi 08 mai 2020 à Béhorléguy (64) départ 10h00

Contact

Défi de la Rhune :

- Site : <https://defidelarhune.weebly.com/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/defidelarhune/>
- Mail : defidelarhune@gmail.com

Ttuturru Xut :

- Site : <http://ttuturru.com/courses/ttuturru-xut/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Ttuturru-Trails-1057127484366211/>
- Mail : nicolas.etxe@gmail.com

Inscription / Tarif

L'inscription au challenge se fait sur le site PBO : <http://pb-organisation.com/>

Le tarif du challenge est fixé à 20€ .

Inscription à chaque course :

- Défi de la Rhune : 15€ par internet ou 20€ le jour de la course
- Tuturru Xut : 10€ par internet ou 12€ le jour de la course.

Date limite inscription sur internet pour le challenge : Jeudi 31 Avril 2020.

Tous coureurs participant aux 2 courses seront pris en compte pour le challenge.

Parcours

Ces épreuves chronométrées par PBO se déroulent exclusivement en montée sur des sentiers de montagne accusant parfois des pentes très raides. Le chronomètre est stoppé au sommet du parcours.

Les parcours sont entièrement balisés par les organisations jusqu'au passage du dernier coureur.

Les départs s'effectueront en contre la montre avec un départ échelonné toutes les 30 secondes.

Parcours du Défi de la Rhune : **Ascain**, départ à 500m à pied de la Salle Bil Toki, Chemin d'Ansorlua puis 4km400 avec un dénivelé positif total de 850m et une arrivée au sommet de la Rhune

Parcours Tutturru Xut : **Behorlegi**, au départ de la Maison Etxeberriborda au lieu-dit Cethey vous parcourrez 2,5 km pour 845 m de dénivelé positif pour atteindre le sommet du fameux Pic de Behorlegi

Équipement

L'utilisation de bâtons est autorisée.

Chaque concurrent fixera son dossard sur le torse afin qu'il soit parfaitement identifiable en toutes circonstances.

Aucun équipement personnel n'est obligatoire, néanmoins il est fortement conseillé de prendre un vêtement du type coupe-vent, protégeant du froid et de la pluie, ainsi qu'une couverture de survie, si les conditions météorologiques ne sont pas bonnes.

Participants

Les courses sont ouvertes aux participants présentant une licence sportive en cours de validité délivrée par la FFA (sauf licence j'aime courir) ou d'une autre fédération mention athlétisme obligatoire.

A défaut, un certificat médical de moins de 1 an et présentant ces mentions : aptitude « à la course à pied en compétition » ou à « l'athlétisme en compétition ».

Les courses sont ouvertes dès la catégorie CADETS (soit à partir des jeunes nés avant le 31 Décembre 2004).

Retraits dossards

Le jour de chaque course :

- Ascain : Salle Bil Toki d'Ascain (derrière la mairie) à partir de 10h00 pour le retrait des dossards.

Inscription possible sur place jusqu'à 13h00.

- Behorlegi : Les inscriptions et le retrait des dossards se feront entre 8h00 et 9h30 sur le lieu de départ au lieu-dit Cethey.

Classement / Catégories :

Le classement général sera effectué dès la fin de la seconde épreuve à Behorlegi par addition des chronos de chacune des deux manches. Le participant ayant mis le moins de temps remportera le challenge.

Les podiums "Challenge" seront décernés à la fin de la seconde manche et récompenseront le scratch homme et femmes ; le et la meilleure jeune (catégorie cadets, juniors réunis).

Sécurité

La sécurité des épreuves est assurée par une équipe de secouristes.

Les concurrents se doivent assistance mutuelle.

Sur les parcours, les concurrents devront se plier aux injonctions des bénévoles si pour une raison ou une autre, la sécurité impose une modification ou obligation de progression non prévue initialement.

Cela peut être le cas par exemple si de mauvaises conditions météo rendent certaines parties raides trop glissantes ou exposées au danger.

L'organisation pourra imposer le port d'une deuxième couche haut de corps étanche, si elle juge que les conditions météo l'exigent.

Désistements

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelques raisons que ce soit. Les participants seront définitivement débités du montant de l'inscription lors qu'ils effectueront leur transaction sur <http://www.pb-organisation.com/>.

Annulation

Si l'une des deux ou les deux courses sont annulées pour raisons : d'interdiction préfectoral, de très mauvaises conditions climatiques ou de cas de force majeure le challenge se retrouvera annulé. Aucun remboursement ne sera effectué quelles que soient les raisons de l'annulation.

Accompagnants sur le parcours

Toute forme d'aide ou de soutien est formellement prohibé sur les épreuves (pas de port de bâtons par une tierce personne, pas de ravitaillement extérieur donné aux coureurs).

Droit image

Par le seul fait de s'inscrire les concurrents déclarent céder leur droit à l'image aux associations As Ascain Elgarrekin Athlétisme et Hergarai Bizi pour l'utilisation promotionnelle de son image notamment sur les réseaux sociaux et sites internet ainsi que la reproduction sur quel que support que ce soit (papier, ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés.